

Paris, le 18 mai 2021

## ORIENTATION – RÉFORME DU LYCÉE – NUMÉRIQUE & SCIENCES INFORMATIQUES

### **NSI : une voie à conforter au lycée et une opportunité que doit saisir l'enseignement supérieur** Analyse et position de Talents du Numérique sur l'enseignement de spécialité NSI

Avec la réforme du lycée, l'enseignement obligatoire de SNT – Sciences numériques & Technologie - est arrivé en seconde générale et technologique, et la spécialité NSI – Numérique & Sciences Informatique – en première et terminale générales, tandis qu'était créé un corps professoral dédié (CAPES, puis agrégation). Alors que les premiers bacheliers vont être diplômés, un bilan d'étape s'impose. Si la réforme positionne bien l'informatique comme une science et une discipline à part entière, des améliorations semblent encore nécessaires pour que cet enseignement trouve totalement sa place au lycée et que les nouveaux profils ainsi formés soient pleinement pris en compte dans les formations supérieures, en particulier du numérique. Premiers constats et propositions de l'association Talents du Numérique.

#### **Des résultats contrastés : la discipline séduit mais peine encore à trouver un public large et divers**

Talents du Numérique s'est félicitée de la création de SNT, NSI et des concours d'enseignement associés. Toutes ces démarches sont en effet un pas important dans la reconnaissance d'une discipline étroitement liée à la révolution numérique que connaît notre société. Néanmoins l'association avait conscience du défi auquel le système éducatif devrait faire face, et des problématiques d'attractivité que risquait de connaître NSI, comme nombre de sciences en France. Un soulagement donc tout d'abord : la spécialité NSI paraît répondre à des attentes. Choisie par 8% des élèves de première en 2019 et 9% en 2020, c'est la seule spécialité scientifique à progresser. Cependant, plus d'un élève de première sur deux l'a abandonné en terminale où elle n'apparaît dans aucune des quatre combinaisons les plus fréquentes, dont 3 sont pourtant scientifiques. Par ailleurs, Numérique et Sciences informatiques peine, peut-être plus encore que les autres sciences, à attirer les filles. Celles-ci ne représentaient en 2020 que 13% des effectifs, un chiffre toutefois identique en spécialité SI, Sciences de l'ingénieur.

#### **Rendre NSI plus accessible au lycée et mieux tenir compte des nouveaux profils dans le supérieur**

Il faudra bien sûr du temps pour comprendre tout l'impact de la réforme, néanmoins Talents du Numérique appelle à la vigilance sur plusieurs points.

Pour assurer un accès équitable à NSI et encourager la diversité en son sein, il convient d'augmenter le nombre de lycées proposant cette discipline (notamment en terminale) et d'accentuer les actions en faveur de l'attractivité des sciences (particulièrement auprès des jeunes filles). La sensibilisation au numérique – discipline transverse, qui se combine aisément à des spécialités variées : sciences, arts, sciences humaines... - doit également toucher de manière générale les enseignants, toutes matières confondues. Enfin le programme même de NSI doit être clarifié et les épreuves du bac, précisées, afin que l'enseignement demeure généraliste et ne se limite pas à une spécialisation professionnelle et technique.

Parallèlement, il est important que le choix de NSI (notamment en terminale) soit mieux valorisé dans l'enseignement supérieur, spécifiquement dans les établissements du numérique. Ceci doit être envisagé à l'entrée des élèves dans la formation, comme sur la durée. La création de la prépa MP2I (Mathématiques, Physique, Ingénierie et Informatique) s'inscrit dans cette dynamique positive. En effet, il s'agit à la fois d'approfondir, dans les concours, filières et programmes existants, la prise en compte des acquis des élèves ayant suivi NSI, mais aussi d'en créer de nouveaux, conçus pour ces profils.

**L'informatique dispose désormais d'un statut de discipline pleine et entière au lycée. L'arrivée de ces nouveaux diplômés disposant de compétences en informatique et numérique déjà avancées sont une chance dont il faut que les établissements de formation se saisissent pour créer des parcours différenciés attractifs. Talents du Numérique entend s'engager à soutenir cette approche et y encourager ses membres.**

La note de Talents du Numérique sur la spécialité NSI est en pièce jointe et téléchargeable ici : <https://bit.ly/3tVD7Qb>

Celle-ci comprend aussi un focus sur les recommandations de l'association concernant les choix de spécialités (mathématiques et NSI en particulier) pour se diriger vers les métiers du numérique.

## À propos de l'association Talents du Numérique

Créée en 2006, l'association Talents du Numérique réunit 70 établissements d'enseignement supérieur et 2 850 entreprises du secteur du numérique regroupées au sein du Cigref, du CINOV Numérique et du Syntec Numérique. Talents du Numérique est un lieu unique d'échanges entre formateurs et professionnels du numérique. Parmi ses missions clés : le développement de la culture numérique et de l'attractivité des formations qui conduisent aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles, et de la société civile ; l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des formations. L'association est, depuis septembre 2017, pilote de l'un des groupes de travail de la Coalition française en faveur des compétences numériques, *French Digital Skills and Jobs Coalition*. Elle est aussi l'un des membres fondateurs du collectif Femmes@Numérique dont l'objectif est de promouvoir par des actions concrètes la place des femmes dans le secteur.

[www.talentsdunumerique.com](http://www.talentsdunumerique.com)

### CONTACTS PRESSE

**Caroline Bougy**  
déléguée à la communication  
06 62 56 20 65  
[caroline.bougy@talentsdunumerique.com](mailto:caroline.bougy@talentsdunumerique.com)

**Rémi Ferrand**  
délégué général  
06 86 10 51 45  
[remi.ferrand@talentsdunumerique.com](mailto:remi.ferrand@talentsdunumerique.com)